

Québec, le 3 juin 2011

Madame Anik Montminy
Directrice
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
1^{er} étage, Bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

À la suite du dépôt d'une pétition à l'Assemblée nationale par le député de Labelle demandant que le ministre de la Santé et des Services sociaux vienne en aide aux résidents de Mont-Tremblant qui souffrent de la pénurie de médecins, vous trouverez ci-jointe la réponse à la pétition afin qu'elle soit déposée, conformément à l'article 64.8 du Règlement sur l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marie-Ève Bédard
Directrice de cabinet

p.j.

N/Ref. : 11-MS-02516

Québec, le 3 juin 2011

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, Bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 12 mai dernier, le député de Labelle déposait une pétition signée par 5 481 pétitionnaires adressée à l'Assemblée nationale demandant que le ministre de la Santé et des Services sociaux vienne en aide aux résidents de Mont-Tremblant qui souffrent de la pénurie de médecins.

Je souhaite vous faire part du suivi effectué dans ce dossier. L'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides effectue un suivi étroit avec le GMF de Tremblant et le Centre de santé et de services sociaux des Sommets afin d'identifier des solutions à court terme et à plus long terme.

À court terme, on vise l'ajout rapide de médecins de façon ponctuelle afin d'assurer l'accessibilité aux services; à long terme, les partenaires concernés travailleront au recrutement permanent de médecins intéressés à se joindre au GMF Tremblant.

Actuellement, l'offre de service est globalement maintenue et je suis confiant que les mesures qui seront mises en place rapidement éviteront le bris de service appréhendé.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le ministre,


Yves Bolduc